



l'État dans le Gard 2011

Notre bilan 2011 est le témoignage d'une action partenariale résolue et efficace conduite avec l'ensemble des forces vives de notre département et qui contribue à façonner le Gard de demain.

Il traduit, dans la diversité des thèmes évoqués, l'engagement au quotidien des fonctionnaires de l'Etat et leur dévouement constant au service de leurs concitoyens et des idéaux de la République.



Hugues Bousiges
Préfet du Gard



◆ Habitat traditionnel cévenol

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'Europe aide le Gard

En 4 ans, l'Europe a soutenu environ 5 000 projets. Elle a mobilisé plus de 90 M € de fonds européens pour aider :

- l'innovation, l'environnement, l'accessibilité et la cohésion des territoires (le FEDER) ;
- l'emploi, la formation professionnelle et la cohésion sociale (le FSE) ;
- l'agriculture, l'agroalimentaire (le FEADER), l'équilibre des territoires ruraux (Leader) ;
- la pêche et la conchyliculture (le FEP).

Cela représente 300 M € d'investissements.



CAUSSES ET CÉVENNES

Inscription au patrimoine mondial de l'Humanité

Avec l'inscription des **Causses et Cévennes** au **patrimoine mondial de l'Humanité**, l'UNESCO reconnaît la « valeur universelle exceptionnelle du paysage culturel et vivant » de ces territoires façonnés par les bergers.

Ce lieu, œuvre de l'homme et de la nature, rejoint ainsi le panthéon patrimonial des sites naturels exceptionnels régionaux comme ceux du Pont du Gard, de Saint-Guilhem le Désert et de l'Abbatiale de Saint-Gilles.

En octobre, le Président de la République se rend dans le Gard pour **saluer cette reconnaissance**, rendre hommage à la richesse naturelle, historique et spirituelle du patrimoine cévenol et **rappeler la mémoire des protestants** et des persécutions dont ils furent victimes pour défendre la liberté de conscience.

SÉCURITE CIVILE

Intempéries de novembre : la cellule de crise activée

Début novembre, peu de temps après l'organisation d'un exercice de simulation de crue du Rhône, un épisode cévenol touche le département. Les précipitations intenses s'étalent sur 4 jours, ce qui constitue un événement exceptionnel.

Dès la mise en vigilance orange par Météo France, **le Préfet active la cellule de crise** pour suivre l'évolution de la situation et gérer l'événement.

L'anticipation du phénomène par Météo-France et le Service de Prévision des Crues permet à la préfecture d'alerter en amont les élus et la population. Aucune victime n'est à déplorer grâce à la bonne coordination des services de l'Etat, du Conseil général, des Maires, de la Croix Rouge française et des opérateurs d'électricité et



◆ Le Gardon en crue à Collias

de téléphonie. Cet épisode confirme que **les Gardois ont acquis une culture du risque inondation**.

Près d'un millier de personnes est engagé sur le terrain, dont 450 pompiers et militaires de la sécurité civile et 240 gendarmes.

Le record de pluviométrie est atteint à Valleraugue avec 936 mm. Anduze et Générargues sont frappées par une tornade.

33 communes du département sont reconnues en état de catastrophe naturelle.

Prévenir l'illettrisme

Près de 8 000 jeunes élèves de CM1 reçoivent gratuitement, avant les vacances d'été, un livre comprenant 9 contes de Charles Perrault (Cendrillon, le Petit Poucet, le Chat Botté, etc.) abondamment illustré par des images d'Epinal.



Cette opération «un livre pour l'été», initiée par le Ministère de l'Éducation Nationale, avec le soutien de la Fondation Total, permet, pour la 2^{ème} année consécutive, **de développer le goût de la lecture** et de la langue française chez les plus jeunes.

◆ Une élève de CM1 et son « livre pour l'été »

SÉCURITÉ DANS LES TRAINS

Mobilisation générale pour le TER à 1€

L'État, aux côtés des équipes de sûreté de la SNCF, **veille sur la sécurité des voyageurs** des Trains Express Régionaux reliant, depuis le début de l'été, Nîmes au Grau-du-Roi pour 1 €.

Un dispositif sans précédent mobilisant la police nationale, la police aux frontières, la gendarmerie et sa brigade de prévention de la délinquance juvénile a permis d'assurer la tranquillité des 110 000 voyageurs transportés durant l'été.

Alors que la **fréquentation a été multipliée par 3, le nombre d'incident est resté stable** (moins de 15).

Les polices municipales des communes traversées se sont étroitement associées à ce dispositif de prévention et de sécurité.



◆ Une patrouille dans le TER

POLITIQUE DE LA VILLE



◆ L'escalade en milieu naturel

Faciliter l'accès au sport

Les collégiens et les élèves des écoles du réseau éducation prioritaire participent gratuitement à la découverte et à la pratique de sports non présents dans leurs quartiers (équitation, course camarguaise, escalade...).

L'objectif est de favoriser **l'ouverture des jeunes des quartiers sur l'extérieur et d'améliorer les relations** avec les enseignants et le personnel scolaire.

Cette initiative, financée par l'Etat dans le cadre du contrat de ville, est conduite avec le collège Condorcet de Nîmes, en partenariat avec les associations sportives gardoises et l'équipe pédagogique de l'établissement.

En 2012, ce partenariat va se développer et **s'enrichir de nouvelles activités** avec le tir à l'arc, le VTT, le squash ou les échecs afin de travailler sur les capacités de concentration des élèves.

Une première au collège Diderot à Nîmes

A l'initiative de l'Inspection d'Académie et de l'association Prévention Routière, des collégiens **accèdent gratuitement** et pour la 1^{ère} fois aux épreuves du **Brevet de Sécurité Routière (BSR)**. Ce diplôme permet aux 14 - 18 ans de conduire un cyclomoteur de moins de 50 cm³. Cette expérimentation permet à des jeunes des quartiers prioritaires d'accéder à la mobilité tout en réalisant une économie substantielle (130 €).



◆ Deux jeunes du collège Diderot en formation pratique

La formation d'une durée de 2 jours et demi dispensée par un moniteur d'auto-école, des délégués de la prévention routière et un agent de la police municipale alterne connaissances théoriques et pratiques.

Le collège Diderot est situé en zone d'éducation prioritaire dans le quartier Pissevin à Nîmes.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le premier radar pédagogique du Languedoc-Roussillon

Le Gard est le 1^{er} département de la région à installer un radar pédagogique. Placé sur la commune d'Orthoux-Sérignac-Quilhan (RD 999), **il est positionné en amont d'un radar automatique de contrôle.**

L'installation des radars pédagogiques fait suite aux décisions du comité interministériel pour la sécurité routière du 11 mai, dont l'une des principales mesures était la suppression des panneaux de signalisation des radars automatiques de contrôles.

Son but est d'**informer les usagers** de la route de la vitesse à laquelle ils circulent **sans les sanctionner.**

Au 30 novembre 2011, **68 personnes ont perdu la vie sur les routes du Gard**, contre 69 pour la même période l'année dernière, soit -1,5 %. La mortalité routière reste élevée et au dessus du seuil fixé dans le Gard des 49 tués à ne pas dépasser fin 2012.

Dans un tiers des cas, la vitesse excessive est à l'origine de l'accident.



◆ Radar pédagogique

Un PC commun pour les forestiers et les pompiers

◆ Lancement de la campagne feux de forêt début juillet



Depuis le 4 juillet, le poste radio de régulation pour la surveillance des feux de forêts de l'Office National des Forêts a rejoint le centre de traitement des alertes des pompiers à Nîmes.

En réunissant dans un PC commun, forestiers et pompiers, le but est d'améliorer la coordination du dispositif de surveillance estivale en facilitant les échanges d'informations et l'analyse des données (météo, état des végétaux).

3,2 M € sont mobilisés pour le dispositif de prévention des feux de forêt coordonné par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer. Cette somme permet le financement de 12 tours de guet, 27 patrouilles de première intervention sur feux naissants, 7 patrouilles vertes et 1 avion léger de reconnaissance.

En raison des conditions météorologiques exceptionnelles de l'été 2011, seuls 14 hectares de forêt ont été brûlés ; niveau jamais atteint (la surface moyenne brûlée ces 10 dernières années est de 284 hectares/an).

POLE D'EXCELLENCE RURALE

Du textile au numérique, une histoire de fibres...



◆ L'ancienne filature d'Aulas, siège de l'association.

Le projet porté par l'Association « Cévennes Valley Numérique » autour des nouvelles technologies de l'information et de la communication devient Pôle d'Excellence Rurale.

Installé dans l'ancienne filature d'Aulas, il consiste à développer des jeux vidéos et activités numériques ludiques, y compris sur internet.

Afin de favoriser l'émergence de nouvelles entreprises, un incubateur de projet, une pépinière et un hôtel d'entreprises verront le jour en complément des compétences déjà existantes (laboratoires, écoles, entreprises...).

Le montant du projet est de 1,2 M € dont 50 % financé par l'Etat.

La mobilisation des personnes publiques et privées pour concrétiser ce projet constitue un symbole fort de la mutation économique de l'arrondissement du Vigan.

47 PPRi approuvés

En 2011, 47 PPRi sont approuvés sur le bassin de la Cèze. Ce chiffre constitue un record régional. Il traduit la volonté de la DDTM de mettre en œuvre cet outil réglementaire nécessaire à la prise en compte des risques dans l'aménagement. Parallèlement, plusieurs réunions publiques et séances de concertation ont permis d'avancer les projets de PPRi sur d'autres secteurs, notamment sur le Rhône et le Vistre.



4 nouvelles enquêtes publiques sont lancées à l'automne, pour les PPRi de Gallargues, Aimagues, Saint-Laurent d'Aigouze et Nîmes.

Ces PPRi s'ajoutent aux 20 déjà approuvés en 2010 sur le bassin du Gardon d'Alès.

SECURITE CIVILE

Exercice européen de secours en mer



◆ Opérations de secours en mer pendant l'exercice

Un exercice franco-italien de recherche et de secours en mer après le crash d'un avion se déroule au large des côtes du Grau-du-Roi en juin dernier.

Organisé par la Préfecture maritime de Méditerranée et la Préfecture du Gard, cet exercice hors du commun mobilise plus de 400 participants.

L'objectif est de tester la coordination des secours aériens, maritimes et terrestres. Le plan ORSEC nombreuses victimes, ex plan Rouge, est activé.

D'importants moyens aériens et nautiques, français et italiens, sont déployés pour rechercher puis secourir les victimes. Des jeunes du lycée maritime de Sète participent à l'exercice en jouant le rôle de survivants sur un radeau en pleine mer.

AGRICULTURE

Une meilleure année pour la viticulture gardoise

Bonnes vendanges 2011 : l'année se caractérise par une production abondante et de très bonne qualité malgré les conditions météorologiques. Le volume de la récolte est estimé à 3 620 000 hl (+ 18% par rapport à 2010).

On observe une remontée des cours pour la campagne 2010/2011 sur quasiment toutes les catégories de vin. Les volumes d'aides européennes (hors arrachage total) sont en hausse au niveau régional (82 M €).

Cette conjoncture plus optimiste se traduit par davantage d'installations en viticulture : 16 installations aidées en 2011 contre 8 en 2010 et 7 en atelier mixte contre 2 en 2010.

Un accueil simplifié dans les trésoreries

Grâce au regroupement en 2010 des trésoreries et des services des impôts, les contribuables trouvent aujourd'hui, **dans un lieu unique**, toutes les réponses à leurs questions fiscales, qu'elles portent sur le calcul de l'impôt ou sur son paiement.



◆ Centre des Finances Publiques à Saint-Priest-des-Vieux

Les usagers disposent désormais d'un **réseau de proximité renforcé** pour faciliter leurs démarches.

SÉCURITÉ DES COMMERCES

Un système d'alerte par SMS en cas d'agression

Les commerçants volontaires reçoivent gratuitement sur leur téléphone portable une alerte SMS en cas d'agression ou de fraude dont est victime un de leurs confrères.

Dès réception de l'appel d'urgence au 17, la police ou la gendarmerie nationales envoient un court message d'alerte sur un serveur Internet.

Le but du dispositif « alerte commerces » est de créer une **chaîne de commerçants solidaires**, afin d'éveiller leur vigilance pour éviter que d'autres ne soient victimes à leur tour.

Expérimenté dans un premier temps avec les commerçants du centre ville de Nîmes, le dispositif est **étendu à tout le département début décembre**.

Le fonds interministériel de prévention de la délinquance finance à 45 % cette opération.

Ce dispositif est porté par les Chambres de Commerce et d'Industrie de Nîmes et d'Alès-Cévennes, la chambre de Métiers du Gard et les associations de commerçants.



◆ Logo du dispositif apposé chez les commerçants participants



◆ Etat des animaux lors de leur retrait



◆ Les animaux 3 mois plus tard

Plus de 100 taureaux de Camargue sauvés

Fin mars 2011, un troupeau d'une centaine de taureaux de Camargue, dans un état sanitaire très préoccupant (extrême maigreur), **est retiré de la garde de son propriétaire** par la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP).

Les animaux sont placés en pension, aux frais du manadier défaillant, chez un autre éleveur pendant 3 mois afin qu'ils retrouvent un état sanitaire correct. A l'issue de cette période, les animaux sont vendus à 9 exploitants agricoles du Gard et des Bouches-du-Rhône.

La Société Protectrice des Animaux (SPA) et l'Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoir (OABA) prennent en charge 15 % du coût de l'opération.

Résorption d'un dépôt sauvage de pneus

Près de 120 tonnes de pneus usagés déposés illégalement en pleine nature sont évacués à Rousson. Malgré les risques d'incendie et de pollution à l'environnement, l'ancien responsable du site refusait de procéder à leur enlèvement.

Après plusieurs années de procédures juridique et administrative, selon le **principe du pollueur payeur**, les sommes nécessaires pour enlever le stock de pneus sont prélevées d'office sur le compte bancaire de l'exploitant.



◆ Le dépôt sauvage de pneus



Cette évacuation est un exemple à suivre en matière de respect du code de l'environnement.

◆ Le site évacué

POLICE NATIONALE

Les commissariats de Beaucaire et de Tarascon unissent leurs forces

Depuis le 1^{er} juillet une nouvelle circonscription interdépartementale de sécurité publique regroupe les commissariats de Beaucaire et de Tarascon.

L'objectif est d'adapter les moyens d'intervention des forces de l'ordre à l'évolution des nouveaux bassins de vie et de délinquance.

La nouvelle circonscription dirigée par le commandant Dominique Huart, ancien responsable du commissariat de Beaucaire, comprend 105 agents, soit 10 de **plus que les effectifs des commissariats de Beaucaire et Tarascon réunis**. Le commissariat subdivisionnaire de Beaucaire est ouvert H24.

La mutualisation des tâches de gestion **augmente la présence des policiers sur la voie publique**.



Après Villeneuve-lez-Avignon/Avignon, Beaucaire/Tarascon est la seconde circonscription de ce genre dans le département.

◆ La Brigade Anti Criminalité à Beaucaire

PROTECTION ANIMALE

Service civique : une 1^{ère} nationale pour les gendarmes gardois

Depuis mars, la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile (BPDJ) du groupement de gendarmerie accueille la 1^{ère} volontaire du service civique.

Aux côtés des 8 militaires de cette unité, elle participe aux missions de médiation et de prévention en milieu scolaire, dans les transports, les quartiers, ainsi qu'à l'accompagnement des mineurs victimes. Depuis le 1^{er} octobre, la BPDJ bénéficie d'un 2nd poste.

Depuis la fin de l'année, le commissariat de police de Nîmes dispose du concours d'un jeune du service civique qui intervient dans les écoles et les collèges pour sensibiliser les élèves aux dangers des drogues et de la route.

Ce nouveau dispositif permet à tout jeune de 16 à 25 ans d'effectuer une mission d'intérêt général pendant 6 à 12 mois. Durant celle-ci, il perçoit une indemnité mensuelle de l'Etat de 440 € auxquels s'ajoutent 100 € pour ses frais de déplacement et de repas.



◆ Les jeunes volontaires du service civique

SANTÉ

Le nouvel hôpital d'Alès à la pointe de l'environnement



◆ Hôpital d'Alès HQE inauguré le 25 août 2011

la maternité de la clinique Bonnefon à Alès, l'hôpital d'Alès assure l'ensemble des accouchements.

Cet investissement (127 M €), est financé grâce à des crédits du plan Hôpital 2007 et de l'Agence Régionale de Santé de Languedoc-Roussillon.

Le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé l'inaugure pendant l'été.

Construit selon les nouvelles normes de Haute Qualité Environnementale (HQE), cet hôpital ouvre ses portes en mai.

D'une capacité de près de 300 lits, il comprend des services d'hospitalisation et de consultation, un plateau technique regroupant les urgences, la réanimation, le bloc opératoire, l'imagerie, le laboratoire, la pharmacie et la stérilisation. Depuis la fermeture de

la maternité de la clinique Bonnefon à Alès, l'hôpital d'Alès assure l'ensemble des accouchements.

EGALITÉ DES CHANCES

Mobilisés autour d'un plan d'actions

La Commission Pour l'Égalité et la Citoyenneté (COPEC) fait émerger des projets en faveur de l'égalité des chances et de la lutte contre les discriminations. Début 2011, elle a réalisé un important travail de recensement des actions et dispositifs existants sur le département comme l'École de la 2^{ème} chance, le carton azur, les Cadets de la République ou le club FACE Gard.

Après la mise en place d'un séminaire commun de travail et de formations spécifiques pour les membres de la commission, elle travaille désormais sur l'élaboration d'un véritable plan d'actions axé autour de 4 thèmes majeurs : l'emploi, l'éducation, le logement et la santé. Son lancement est prévu début 2012, en lien avec le plan départemental d'intégration des populations immigrées.

2 chambres sécurisées au CHU de Nîmes

Depuis début mai, le CHU de Nîmes dispose de 2 chambres sécurisées pour accueillir les détenus de la maison d'arrêt de Nîmes, hospitalisés en court séjour (moins de 48 heures).

Cet équipement permet aux forces de police d'assurer la garde des détenus hospitalisés dans des conditions optimales de sécurité.

Les travaux effectués sous la maîtrise d'ouvrage du CHU, conformément à un cahier des charges national, s'élèvent à environ 50 000 € dont 30 500 € financés par le Ministère de la Justice.

LUTTE CONTRE LES FRAUDES

La CAF retenue pour une expérimentation

La CAF du Gard est l'une des 12 au niveau national retenues par le Ministre de l'Intérieur pour engager, à titre expérimental, un plan ciblé de lutte contre les fraudes aux prestations sociales.

Ce plan s'articule autour de 5 axes de contrôle :

- le travail dissimilé
- les aides au logement
- les prestations pour l'accueil et la garde de jeunes enfants
- la résidence en France
- l'isolement

Au cours des 11 premiers mois de 2011, 112 dossiers sont traités pour un préjudice avéré de pratiquement 1,1 M €.

La Caisse d'Allocations Familiales est le service pilote de la lutte aux prestations sociales au sein du Comité Départemental Anti-Fraudes (CODAF) mis en place à l'été 2010 par le Procureur de la République et le Préfet.



◆ La CAF du Gard

La RN 106 avance



◆ Le contournement de La Calmette

Le tronçon de la RN 106, permettant le contournement de La Calmette, est **ouvert à la circulation** depuis fin octobre.

Ce contournement (2,5 km) s'inscrit dans la continuité de la **liaison Nîmes-Alès**, après la mise en service en janvier 2008 de la section La Calmette/Boucoiran. Il renforce la sécurité et le confort des usagers, tout en contribuant au développement économique et touristique de la région d'Alès.

2 ponts sont construits pour enjamber la RD 22 et le ruisseau de la Braune. Avec son statut de route express, **la vitesse maximum autorisée est de 110 km/h.**

Les travaux sont conduits sous la maîtrise d'ouvrage de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Languedoc-Roussillon et la maîtrise d'œuvre de la Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée.

L'État finance entièrement l'opération pour un montant de 18 M €.

GENS DU VOYAGE

Un nouveau schéma d'accueil

Le 2 décembre, le Préfet et le Président du Conseil général valident le nouveau schéma départemental d'accueil des gens du voyage qui concerne les **22 communes de plus de 5 000 habitants.**

2 aires de grands passages sont prévues à Bellegarde et Pont-Saint-Esprit ainsi que 14 aires d'accueil, soit près de 340 places.



◆ Travaux d'aménagement de l'aire de Bagnols-sur-Cèze

précaire de population sédentarisée (exemple de Milhaud).

A l'heure actuelle, seules Alès et Nîmes respectent leurs obligations : 66 places à elles deux.

Le bilan du schéma de 2004 reste positif puisque 7 communes (Aigues-Mortes, Bagnols-sur-Cèze, Laudun L'Ardoise, Marguerittes, Villeuneuve-lez-Avignon, Les Angles, Rochefort du Gard) vont créer une aire d'accueil d'ici fin 2012, soit 122 places. L'Etat leur accorde 1,3 M € pour aider au financement.

Prévenir les expulsions

Depuis le 1^{er} janvier 2011, le Gard dispose d'une nouvelle instance pour prévenir les expulsions locatives : la CCAPEX.

2 fois par mois, elle **examine les situations des ménages menacés d'expulsion** qui, dans la majorité des cas, sont concernés par des loyers impayés. Son rôle est **d'accroître l'efficacité de l'intervention des partenaires** en apportant les recommandations à mettre en œuvre pour éviter l'expulsion.

Placée sous la responsabilité conjointe de l'État et du Conseil général, cette commission est composée des principaux acteurs du logement tels que les Maires, la caisse d'allocations familiales et les bailleurs sociaux. La Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) assure le secrétariat de la CCAPEX.

EMPLOI

Mobilisation générale

Dans le cadre de la mobilisation générale pour l'emploi, le Préfet élabore un plan départemental **pour favoriser le retour de l'emploi.**

Il poursuit 3 objectifs : **lutter contre le chômage de longue durée**, agir en faveur de l'emploi **des jeunes**, **satisfaire l'offre d'emploi.**

3 thèmes de réflexion mobilisent les acteurs : travailler l'image des métiers, imaginer ceux de demain, identifier les freins à l'emploi.

De façon à être le plus proche de la réalité des territoires, ce plan départemental s'articule autour des **4 Service Public de l'Emploi Local (SPEL)**, présidés par les Sous-Préfets d'arrondissement.

Le plan est à l'origine de **multiples initiatives partenariales** en faveur de l'emploi dont la convention entre la Ville d'Alès et l'Etat pour développer l'apprentissage en secteur public et l'opération de job dating menée par Pôle Emploi et l'Agglomération de Nîmes.



La 1^{ère} Guerre Mondiale vécue par les Gardois



◆ Dessin d'un enfant pendant la Grande Guerre

Comment les Gardois, et notamment les enfants, ont vécu la Première Guerre Mondiale ?

A l'occasion de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, la Préfecture du Gard a accueilli, jusqu'à la fin de l'année, une exposition sur cette période de l'histoire.

Sur une idée de l'Office National des Anciens Combattants, l'exposition a été réalisée par les Archives départementales

avec l'appui du Conseil général et en lien avec l'Inspection d'Académie.

Composée de 5 vitrines et de 5 panneaux, cette exposition rassemble des documents originaux de la mobilisation à l'armistice : lettres de soldat, dessins et rédactions d'enfants, télégrammes, etc.

Elle aborde tous les aspects de la vie quotidienne des Gardois pendant la Grande Guerre.

Cette exposition est à la disposition des mairies et des écoles qui souhaitent l'accueillir.

Contact : archives départementales : 04 66 67 23 95.

PROTECTION DES POPULATIONS

Des conserves mal stérilisées retirées du marché

Début septembre, la présence de germes toxiques après un défaut de stérilisation d'une conserve est à l'origine de l'intoxication grave de 8 personnes dans le Vaucluse et la Somme. La Direction Départementale de la Protection des Populations du Gard mobilise plusieurs enquêteurs afin d'assurer une surveillance accrue du marché.

Ainsi, 280 conserves commercialisées dans 9 établissements du Gard sont retirées de la vente. Un affichage informatif pour les consommateurs est effectué sur chaque point de vente.

Depuis, aucun nouveau cas n'a été signalé.



◆ Conserve appertisée

PROMOTION DANS LES ORDRES NATIONAUX EN 2011

Légion d'honneur



Commandeur

M. Jean TRAMONI (à titre militaire)

Officier

M. Lucien AFFORTIT
M. Pierre-Emmanuel COSTE (à titre militaire)
Général Antoine WINDECK (à titre militaire)
Docteur Michel ORCEL

Chevalier

Mme Anne-Lucie WACK
Mme Yvette DOUMENS
Mme Sylviane GUYON
M. Raymond ALABEATRIX (à titre militaire)
M. Jean-Charles DUMAZER (à titre militaire)
M. Charles RAYNAL (à titre militaire)
M. François MAESO (à titre militaire)
M. Ali MEDJOUEL (à titre militaire)
Mme Pilar CHALEYSSIN
Mme Sylvie POMARET
Mme Kerstin STREFF
M. Claude VIALLAT
M. Jean-Luc COSNARD
M. Bernard MERCIER
Mme Chantal DUMONTEL
Mme Chantal APARIS
M. Francis ANJOLRAS
M. Gérard DELTEL
M. André ROUVIERE
Colonel Pierre POTY

Ordre National du Mérite

Commandeur Général Yves DERVILLE
M. Louis ALLIOT

Officier

M. Georges DAUGEAT
M. Dominique TOURETTE
M. Joseph KIECA (à titre militaire)
M. René LAHUEC (à titre militaire)
M. Jean-Claude BLANC (à titre militaire)
M. Jean-Louis BAUDHUIN
M. Robert HASSOUN

Chevalier

Mme Christiane BARTOLETTI-DENJEAN
Mme Christiane LASSALLE
Mme Alexandra PICARD
Mme Hélène CHOJNACKI-PANNETIER
M. Chérif FOULANI
M. Patrick GERVAIS (à titre militaire)
M. Christian MOURGUES (à titre militaire)
M. Daniel REYDON (à titre militaire)
M. Henri SERRE (à titre militaire)
Mme Lisette CHABAUD CABANEL
Mme Christine CHARBONNIER
Mme Maïté EDEL RUDOLF
Mme Joëlle MURRE
Mme Josette SPIAGGIA
M. André ACOSTA
M. Denis CARBONNIER
M. Gérard DAHAN
M. Joseph DELENNE
M. Jean-Marie DOUBLIER
M. Raymond GRICOURT
M. Gilles GUILLOUX
M. Jacques MARIAN



L'Etat dans le Gard : une équipe resserrée plus efficace

PRÉFET DU GARD



Préfet du Gard : Hugues BOUSIGES

Avenue Feuchères - 30 045 Nîmes cedex 9

04 66 36 40 40

contact@gard.pref.gouv.fr



**Secrétaire Générale
de la Préfecture du Gard
Martine LAQUIEZE**

Avenue Feuchères - 30 045 Nîmes cedex 9
04 66 36 41 02 - contact@gard.pref.gouv.fr



**Directeur de Cabinet
du Préfet du Gard
Thierry LAURENT**

Avenue Feuchères - 30 045 Nîmes cedex 9
04 66 36 40 11 - contact@gard.pref.gouv.fr



**Sous-Préfet
d'ALES
Christophe MARX**

Boulevard Louis Blanc - 30 100 Alès
04 66 56 39 39 - contact-sp-ales@gard.pref.gouv.fr



**Sous-Préfète
du VIGAN
Fabienne ELLUL**

24 rue Barris - 30 120 Le Vigan
04 67 81 67 00 - contact-spvigan@gard.pref.gouv.fr



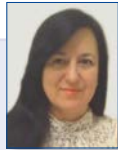
DDTM

**Direction Départementale
des Territoires et de la Mer**

Jean-Pierre SEGONDS

•
89 rue Weber
30 907 Nîmes cedex 2
04 66 62 62 00
ddtm@gard.gouv.fr

•
*Développement des territoires
- Eau - Politique agricole
et forestière - Urbanisme -
Protection environnementale
- Logement -
Risques - Construction*



DDCS

**Direction Départementale
de la Cohésion Sociale**

Isabelle KNOWLES

•
Mas de l'Agriculture
1120 route de Saint-Gilles
30 972 Nîmes cedex 9
04 30 08 61 20
ddcs@gard.gouv.fr

•
*Affaires sociales - Logement
Hébergement - Personnes
vulnérables - Politique de la ville
- Jeunesse - Sports - Lutte contre
les discriminations - Intégration des
personnes immigrées*



DPPP

**Direction Départementale
de la Protection
des Populations**

Elisabeth PERNET

•
1120 route de Saint-Gilles
BP 10029
30 023 Nîmes cedex 1
04 30 08 60 50
ddpp@gard.gouv.fr

•
*Concurrence - Consommation,
répression des fraudes -
Services vétérinaires*



**UT
DIRECCTE**

**Direction Régionale
des Entreprises,
de la Concurrence,
de la Consommation,
du Travail et de l'Emploi**

Gilles CHAMPENOIS

•
174 rue Antoine Blondin
ZAC Esplanade Sud
30 908 Nîmes cedex 2
04 66 38 55 55
dd-30.direction@direccte.gouv.fr

•
Travail - Emploi



**UT
DRAC**

**Unité Territoriale de la
Direction Régionale des
Affaires Culturelles**

Jacques DREYFUS

•
2 rue Pradier - 30 000 Nîmes
04 66 29 50 18
sylvie.rousset@culture.gouv.fr

•
*Culture
Patrimoine*



**UT
DREAL**

**Unité Territoriale de la
Direction Régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement et du
Logement**

Christian PINEDE

•
6 avenue de Clavières
CS 30318 - 30318 Alès cedex
04 66 78 50 06
andree.negre@developpement-durable.gouv.fr

•
*Environnement - Risques industriels
- Energie*



DT ARS

**Délégation Territoriale
de l'Agence Régionale
de Santé**

Daniel BOISSEAU

•
6 rue du mail
CS 21001
30 906 Nîmes cedex 2
04 66 76 80 00
ars-dt30-direction@ars.sante.fr

•
*Santé publique
Etablissements de soins*



DDFIP

**Direction Départementale
des Finances Publiques
Alain WEIL**

22 avenue Carnot - 30 943 Nîmes cedex 9
04 66 36 49 49 - dfip30@dgfip.finances.gouv.fr

Finances publiques



IA

**Inspection Académique
Jean GUTIERREZ**

58 rue Rouget de Lisle - 30 031 Nîmes cedex 1
04 66 62 86 00 - ce-ia30@ac-montpellier.fr

Education



GGD

**Groupement de gendarmerie
départementale du Gard
Colonel Pierre POTY**

56 rue Sainte Geneviève - 30 000 Nîmes
04 66 38 50 00 - ggd30@gendarmerie.interieur.gouv.fr



DDSP

**Direction Départementale
de la Sécurité Publique
Franck DESRUMAUX**

245 avenue Pierre Gamel - 30023 Nîmes cedex 1
04 66 27 30 00 - ddsp30@interieur.gouv.fr